

# **Table ronde de recherche sur les politiques en matière d'adoption internationale tenue à Gatineau (Québec) les 4 et 5 mars 2004**

---

## **Rapport final**

### **Introduction**

Les 4 et 5 mars 2004, les Services à l'adoption internationale, faisant partie de la Direction du développement social du nouveau ministère fédéral Développement social Canada, ont tenu une table ronde de recherche sur les politiques en matière d'adoption internationale. Parmi les participants invités, il y avait des chercheurs, des représentants des provinces, des organismes nationaux sans but lucratif et des représentants officiels d'autres ministères fédéraux. On trouvera à l'annexe A la liste complète de ces participants.

L'objectif à long terme de la Table ronde de recherche sur les politiques en matière d'adoption internationale était la formation d'un groupe de chercheurs dont le travail sur les questions relatives à l'adoption internationale façonnerait les politiques et les pratiques au Canada. Afin de réaliser cet objectif, cinq objectifs spécifiques ont été définis. Les voici :

1. fournir l'occasion à d'importants chercheurs canadiens de transmettre leurs connaissances sur des questions relatives à l'adoption internationale et aux intervenants de se mettre au courant des projets de recherche actuels au pays;
2. mettre les chercheurs au courant des besoins en matière de politiques au Canada;
3. énoncer les priorités en matière de recherche sur les politiques canadiennes concernant l'adoption internationale;
4. mettre en communication les chercheurs dans le domaine de l'adoption avec des collègues chercheurs potentiels dans l'ensemble du gouvernement fédéral;
5. faire participer des organismes non gouvernementaux canadiens (Conseil d'Adoption du Canada et Ligue pour le bien-être de l'enfance au Canada) au processus de recherche sur les politiques.

## Remerciements

Les Services à l'adoption internationale tiennent à remercier tous les participants pour leur contribution à la première de recherche sur les politiques en matière d'adoption internationale. Un merci spécial à Debra Young et à Lynne Westlake pour leurs mots de bienvenue et pour les présentations et également à la sénatrice Landon Pearson de nous avoir entretenu sur les droits des enfants au Canada. La table ronde était organisée par Patricia Paul-Carson et Lisa Edelsward et animée par Lynne Tyler de *Catalyst Research and Communications*. Ce rapport a été préparé par Lisa Edelsward de concert avec Lynne Tyler.

## Recherches actuelles

Les neuf chercheurs qui participaient à la table ronde ont expliqué leurs recherches récentes et actuelles et esquissé certains de leurs plans pour l'avenir. Des détails concernant les projets de recherche individuels ont été présentés par écrit; dans certains cas, on peut obtenir ces détails directement du chercheur. Voici un aperçu des principaux thèmes abordés par l'ensemble des chercheurs canadiens sur l'adoption internationale.

### 1) *Effets sur les enfants*

Un certain nombre de chercheurs ont examiné les effets à court et à long terme sur les enfants adoptés par des familles canadiennes. On tient compte d'une grande série d'indicateurs, notamment ceux liés à la santé, à l'état nutritionnel, au développement cognitif, au développement moteur, à l'attachement, à l'identité, à l'intégration familiale, à l'estime de soi, aux résultats scolaires, aux relations avec les pairs, au racisme, etc. On tient aussi compte des facteurs qui influencent les effets comme l'âge de l'enfant à l'adoption, l'impact du milieu qui a précédé l'adoption et les pratiques parentales.

### 2) *Questions médicales*

Les chercheurs du domaine de la médecine examinent un certain nombre de questions liées à la santé des enfants adoptés à l'étranger, par exemple, les maladies infectieuses comme l'hépatite B et la syphilis, l'immunisation, la croissance et le développement ainsi que la puberté précoce.

### 3) *Questions sociales*

Les recherches sur l'adoption internationale offrent un portrait des grandes préoccupations sociales, y compris les questions de migration, les relations entre

les pays « d'origine » et les pays « d'accueil », les relations entre l'État et la famille, les attitudes sociales et culturelles à l'égard des enfants (p. ex., les notions de « bon » type d'enfant), les notions de « différence » dans la société, les notions de parenté et de famille.

#### 4) *Identité raciale et culturelle*

Les défis que pose l'identité dans les adoptions transculturelles et transraciales constituent un autre sujet de recherche actuel, y compris l'acquisition d'un sentiment d'appartenance et la manière dont les familles traitent les questions de différence. Les questions d'identité sont étroitement liées à de plus grandes questions sociales (voir ci-dessus) ainsi qu'aux concepts culturels et aux définitions juridiques de la parenté et de l'adoption.

#### 5) *Cadres juridiques*

Parmi les questions juridiques faisant l'objet de recherche, mentionnons les différences en ce qui a trait aux cadres juridiques au Canada et dans les pays d'origine, la relation entre les pratiques du droit et les pratiques sociales ainsi que la question complexe des « droits ». Dans ce contexte, les conventions internationales, comme la *Convention sur la protection des enfants et la coopération face à l'adoption internationale* (aussi connue sous le nom de Convention de La Haye), sont prises en compte.

#### 6) *Adoption nationale et adoption internationale*

La nature changeante et les conséquences qui existent entre les différents systèmes d'adoption constituent un domaine de recherche intéressant, y compris les motifs qui incitent à choisir entre l'adoption nationale ou l'adoption internationale et les différences sur le plan des droits et des pratiques en matière d'adoption dans les adoptions nationales et internationales.

#### 7) *Parents adoptifs et familles adoptives*

Les chercheurs s'intéressent aux parents adoptifs, par exemple à l'impact des pratiques parentales sur les résultats de l'enfant. Les chercheurs se penchent aussi sur les familles adoptives dans le contexte de structures familiales diversifiées notamment les contacts avec les familles biologiques, l'adoption par des parents de même sexe et l'adoption par des familles élargies.

#### 8) *Familles biologiques*

De nouvelles recherches portent aussi sur des questions liées aux familles d'origine, comme les défis que posent les réunions internationales ainsi que l'adoption internationale par des membres de familles élargies.

## **Besoins en recherche**

On a aussi déterminé un certain nombre de domaines qui exigent une plus grande attention sur le plan de la recherche. Voici les questions que le groupe de chercheurs a soulignées et qui ont trait à ce qu'il faut faire si l'on veut élaborer une base de *recherche* plus solide. Les besoins définis par les décideurs concernant le type de recherche nécessaire pour élaborer des *politiques* plus solides sont énumérés ci-après à la rubrique « besoins en recherche sur les politiques ».

### 1) *Une diversité de pistes de recherche*

Plusieurs chercheurs ont souligné l'importance de disposer d'une diversité de pistes de recherche, notamment :

- la recherche multidisciplinaire et interdisciplinaire;
- la recherche comparée;
- la recherche longitudinale;
- la recherche qui comporte une perspective historique (p. ex., la manière dont les événements et les changements historiques influent sur les enfants soumis aux soins de l'État);
- la recherche qui examine plus précisément les différences entre les familles adoptives, par exemple les différentes stratégies qui peuvent favoriser l'endurance;
- un équilibre synergique entre les recherches qualitatives et quantitatives.

### 2) *Méthodologie*

Les participants ont confirmé l'importance qu'il y a de s'assurer de la fiabilité, de la validité et de la qualité de la recherche produite; par conséquent, dans tous les types de recherche, il faudra prêter plus d'attention aux questions d'ordre méthodologique.

Un défi auquel les chercheurs font face, c'est de s'assurer de disposer d'un échantillon suffisant et approprié pour leurs études. Par exemple, il n'existe aucune base de données nationale de laquelle tirer un échantillon aléatoire. De plus, il est difficile pour certains chercheurs d'entrer en communication directement avec les familles (pour un certain nombre de raisons, y compris les lois relatives à la protection de la vie privée), ce qui rend donc très difficile de s'assurer d'un échantillon représentatif. Les participants ont aussi souligné l'utilité

des différents types d'échantillon à diverses fins, par exemple, un échantillon qui est représentatif par rapport à un échantillon qui illustre une certaine situation.

Autre problème d'ordre méthodologique pour les chercheurs : choisir de bons groupes de comparaison ou de contrôle. Par exemple, un groupe comparatif possible dans le cas d'enfants adoptés à l'étranger, ce sont les enfants qui n'ont pas été adoptés et qui demeurent dans leur pays d'origine. C'est le groupe qu'il faut logiquement choisir si on veut comparer la vie des enfants adoptés avec celle qu'ils auraient vraisemblablement connue s'ils ne l'avaient pas été. Un autre groupe comparatif possible, ce sont les enfants canadiens qui ont été adoptés au pays. Cette comparaison permettrait aux chercheurs de comparer les résultats des adoptions au pays et à l'étranger ainsi que d'examiner l'obligation imposée au Canada (en vertu de la Convention de La Haye) de fournir un milieu égal à celui d'un enfant né au Canada. Le groupe de contrôle plus commun, c'est la population générale d'enfants canadiens, ce qui permet de comparer les enfants adoptés à l'étranger avec leurs pairs. Dans un projet de recherche, on a utilisé les frères et sœurs non adoptés des enfants adoptés à l'étranger comme groupe de contrôle, ce qui a aussi permis aux chercheurs de contrôler le milieu familial. D'autres ont proposé que les groupes de contrôle comprennent des enfants immigrants et des enfants placés en famille d'accueil. Chacune de ces façons de faire entraîne des conséquences en ce qui a trait aux diverses questions de politiques et, par conséquent, en fin de compte, elles sont toutes importantes. La population d'enfants adoptés n'étant pas homogène (âge, pays d'origine, expériences de négligence ou de maltraitance, etc.), les comparaisons s'avèrent ainsi encore plus complexes.

### *3) Collaboration sur le plan de recherche entre les pays d'origine et les pays d'accueil*

La situation dans laquelle se trouvent les enfants adoptés dans leur pays d'origine est une question très importante à deux points de vue.

- Les résultats de l'adoption internationale au Canada dépendent en grande partie des expériences antérieures à l'adoption des enfants. Par conséquent, la recherche canadienne pourrait tirer profit de l'existence de meilleures données provenant des pays d'origine (p. ex., données exactes sur l'historique de la famille, sur les soins prénataux et d'autres renseignements au sujet de l'enfant) ainsi que de recherches complémentaires sur les conditions de vie des enfants dans leur pays d'origine avant l'adoption.
- La détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant dans l'adoption internationale dépendra de la situation qui existe dans le pays d'origine de l'enfant. Les sujets de recherche intéressants pourraient comprendre, par exemple, les conditions dans les orphelinats : s'améliorent-elles (p. ex.,

peut-être à la suite des adoptions)? Existe-t-il d'autres choix de vie (p. ex., hors établissement) pour ces enfants? Quels sont les effets sur les enfants qui demeurent dans leur pays d'origine (que ce soit en établissement ou autrement)?

Les conditions de vie des enfants orphelins varient beaucoup d'un pays à l'autre; l'accessibilité et la fiabilité des données varient aussi beaucoup. Il existe donc d'importants défis sur le plan de la recherche qu'il faudra reconnaître et relever. Une stratégie susceptible d'améliorer la qualité de la recherche et la compréhension des conditions qui existent dans les pays d'origine des enfants réside dans une meilleure collaboration entre les chercheurs dans les pays d'origine et d'accueil.

#### 4) *Intérêts communs et diffusion des résultats*

Les participants ont admis que de nombreux intervenants s'intéressaient à l'adoption internationale, notamment :

- le gouvernement fédéral;
- les gouvernements provinciaux et territoriaux;
- les gouvernements et les organismes étrangers;
- les organismes de développement international;
- les agences publiques de protection de l'enfance;
- les agences d'adoption privées;
- les organismes bénévoles sans but lucratif;
- les chercheurs;
- les familles adoptives;
- les familles biologiques; et
- les adoptés.

Les intérêts communs de ces intervenants, la portée des questions en jeu et les ressources limitées qui existent donnent toutes à croire qu'il faudra améliorer les communications, la coopération et la collaboration pour favoriser une recherche efficace.

Par exemple, l'élaboration d'une politique efficace dépend d'une grande diffusion et d'une utilisation efficace des résultats des recherches, et l'on souhaite que cette table ronde permettra aux participants de créer une tribune plus efficace pour la mise en commun et la discussion des résultats des recherches.

Toutefois, il faut reconnaître que la collaboration se heurte aussi parfois à des difficultés et des embûches. Parmi les problèmes signalés lors de la table ronde, mentionnons les suivants :

- à mesure qu'une recherche est plus largement connue, il peut se poser des problèmes liés à une mauvaise interprétation des résultats. Par

conséquent, les chercheurs devront tenir compte des vastes auditoires qui utiliseront leurs résultats et s'efforcer d'être clairs pour les non spécialistes. Par exemple, il peut être important non seulement de définir l'approche méthodologique, le type d'échantillon ou le groupe témoin, mais aussi d'être clair quant aux limites de l'interprétation qui découleront des méthodes choisies (p. ex., dans quelle mesure peut-on généraliser à partir des résultats des recherches? Ces résultats sont-ils représentatifs de l'adoption internationale en général? Les conclusions peuvent-elles s'appliquer à l'adoption au pays?);

- de même, les décideurs pourraient profiter du fait d'engager un dialogue permanent avec les chercheurs pour s'assurer que les décisions au chapitre des politiques sont fondées sur des interprétations correctes de toutes les recherches existantes;
- l'appui et la participation des parents adoptifs sont essentiels, mais quand des parents participent aux recherches, les problèmes de nature méthodologique, comme la partialité des parents, doivent être reconnus et contrôlés;
- la coopération ne suppose pas une relation « patron-client » : les chercheurs bénéficient d'un appui, mais ils doivent aussi protéger l'autonomie et l'intégrité de leur recherche.

Une mesure importante pour contrer ces problèmes, c'est l'existence de communications permanentes et réciproques entre toutes les parties concernées.

##### 5) *Questions éthiques*

Un certain nombre de participants ont mentionné qu'il était possible d'améliorer la recherche en portant attention aux questions d'éthique complexes qui surgissent parfois. Par exemple, des questions de recherche erronées sur les politiques et de mauvaises méthodes de recherche peuvent se transformer en questions éthiques ou discriminatoires comme l'illustrent les exemples suivants :

- quand les familles qui recourent à l'adoption internationale sont obligées de défendre leur choix et leur type de famille, mais qu'on ne prévoit pas qu'une famille canadienne ait à défendre son droit d'être ce qu'elle est;
- si, quand on examine l'intérêt supérieur de l'enfant, les valeurs canadiennes et l'aisance sont surévaluées tandis que les pertes subies par l'enfant (comme le pays d'origine, la culture, la langue et les liens avec la famille biologique) sont sous-évaluées;
- si les politiques et la recherche créent des attentes sociales chez les parents adoptifs qui sont différentes des attentes des parents biologiques, ou qu'elles stigmatisent les familles adoptives par rapport aux familles biologiques.

##### 6) *Soutien à la politique*

Les chercheurs ont fortement souligné le besoin pour les décideurs de compter sur une recherche pertinente au chapitre des politiques (voir ci-après « besoins en recherche sur les politiques »).

## **Obstacles à la recherche**

Les participants ont mentionné plusieurs défis auxquels font face les chercheurs sur l'adoption internationale. Dans certains cas, il peut s'agir d'obstacles qui empêchent la recherche de démarrer, et dans d'autres cas, les chercheurs peuvent rencontrer des difficultés au cours de leurs recherches.

### *1) Financement*

L'obstacle le plus fondamental à la recherche, du point de vue des chercheurs, c'est la difficulté de trouver suffisamment de financement. Par exemple, on a souligné qu'en dépit de la croissance importante qu'a connue l'adoption internationale au Canada, la recherche sur cette question n'a pas augmenté en proportion — et dans certains cas, a même décliné — en grande partie en raison des difficultés liées au financement.

L'une des raisons pour laquelle les recherches sur l'adoption ne sont pas prioritaires sur le plan du financement, c'est le fait que le public ne considère pas l'adoption internationale comme une question d'importance. Trois raisons qui expliquent ce phénomène ont été évoquées lors de la table ronde:

1. En moyenne, il y a 2 000 adoptions internationales chaque année (soit environ le même nombre que les adoptions nationales). Sur le plan statistique, il s'agit d'un « phénomène rare » (comme l'a souligné le représentant de Statistique Canada) puisqu'il ne représente qu'environ 1 % des immigrants et 0,5 % des naissances au Canada. Pour les participants, cela dénote que l'adoption internationale ne fait pas partie des préoccupations des décideurs sauf de ceux qui sont directement concernés. Toutefois, le nombre de personnes touchées par une adoption est nettement supérieur à celui des personnes qui sont adoptées : par exemple, le Conseil d'adoption du Canada estime qu'un Canadien sur cinq est personnellement touché par l'adoption d'une façon ou d'une autre.
2. Il n'y a pas encore une masse critique de recherches universitaires respectées et stratégiques qui pourrait faire de l'adoption internationale un sujet de recherche attrayant et prestigieux.

3. Les préjugés sur le plan de la politique à l'égard du soutien à la recherche sur l'adoption internationale peut aussi reposer sur la perception selon laquelle ces adoptions sont le fait avant tout de Canadiens riches ou appartenant à la classe moyenne qui ne semblent pas avoir besoin des programmes ou des services du gouvernement.

Dans ce contexte, les universitaires intéressés à la recherche sur l'adoption internationale ne reçoivent pas nécessairement beaucoup d'appui pour poursuivre ces recherches et les jeunes nouveaux chercheurs n'auraient pas tendance à considérer ce domaine comme un champ de spécialisation. Cela entraîne une absence critique de recherches pertinentes sur les politiques.

Les participants ont relevé un certain nombre de stratégies qui pourraient permettre de faire une meilleure réputation à la recherche sur les politiques d'adoption internationale. La première tâche importante à réaliser est de souligner la signification de l'expérience de l'adoption pour les Canadiens et la société canadienne en général. On pourrait y inclure des recherches qui démontrent l'impact important de l'adoption (plutôt que de s'en remettre aux statistiques), ainsi que démontrer comment la recherche sur l'adoption internationale peut fournir des idées à propos des questions qui préoccupent l'ensemble de la société canadienne, comme celles de l'identité raciale et culturelle. De plus, la recherche sur l'adoption internationale peut aussi être très pertinente pour les questions relatives au bien-être de l'enfant et les politiques à l'intention des enfants canadiens en garderie.

Les participants ont aussi fait remarquer que pour susciter l'attention ou obtenir du financement dans les cercles de la recherche et de la politique, on doit habituellement signaler un problème qui exige une solution de préférence à un problème très répandu ou grave. Cette situation tend à faire dévier la recherche sur l'adoption vers les cas problèmes et à transformer l'expérience de l'adoption en une pathologie. Même s'il y a d'importants problèmes à examiner et à mieux comprendre en ce qui concerne l'adoption internationale, il est également important de comprendre ce qui va *bien*. Il importe de dire que, dans de nombreux cas, les enfants adoptés à l'étranger réussissent bien ainsi que de déterminer les facteurs (p. ex., les styles d'éducation parentale, les interventions) qui favorisent l'endurance chez les enfants et les familles.

Le financement est un problème particulièrement important pour les chercheurs qui travaillent dans la recherche longitudinale puisque les bailleurs de fonds sont réticents à engager des ressources pendant plusieurs années. Plusieurs chercheurs qui mènent des études à long terme ont dit qu'ils étaient en train de chercher du financement pour la prochaine étape de leur travail.

De plus, en raison des changements apportés aux institutions et aux pratiques de financement, certaines des sources précédentes de fonds de recherche peuvent ne plus exister et d'énormes pressions sont exercées sur les sources actuelles.

## 2) *Marginalisation*

Un large consensus s'est dégagé sur le fait que les recherches sur l'adoption sont victimes de marginalisation au sein des milieux de la recherche universitaire où l'on privilégie nettement l'approche théorique (disciplinaire) à la recherche + sur les problèmes — un problème qui a aussi une incidence sur les possibilités de financement. Les suggestions formulées au sujet de la manière d'obtenir du respect en ce qui concerne la recherche sur l'adoption dans les milieux universitaires dominants ont porté sur le besoin d'établir des liens clairs entre l'adoption et les intérêts sociaux et stratégiques et le besoin de garantir que la recherche est de très haute qualité sur le plan méthodologique.

## 3) *Données*

Sauf peut-être pour la recherche médicale, où les dossiers hospitaliers facilitent le regroupement de plusieurs données, la collecte de données représentatives sur l'adoption internationale est source de problème pour un certain nombre de raisons. Premièrement, comme les données sur l'adoption se trouvent surtout dans la sphère provinciale, elles ne sont pas recueillies de façon uniforme ou comparable dans tout le pays; il est donc difficile d'effectuer des analyses pancanadiennes. De plus, chaque province ne dispose pas d'un fichier informatisé, ce qui fait que la saisie de données exige énormément de ressources humaines.

Deuxièmement, il est difficile d'avoir accès aux données sur l'adoption internationale. Par exemple, les lois provinciales sur la protection de la vie privée empêchent les autorités provinciales de publier l'information et les règlements concernant l'accès des chercheurs aux dossiers confidentiels varient selon la province.

Troisièmement, les seules données nationales sur l'adoption internationale sont constituées par la base de données de CIC qui dépend de la documentation sur l'immigration. Toutefois, l'accès à ces données exigerait des investissements initiaux et annuels coûteux si l'on voulait créer une base de données accessible. De plus, ces données ont été conçues aux fins d'immigration, et non à des fins de bien-être de l'enfant, de santé ou à d'autres fins, ce qui exclut donc plusieurs domaines d'intérêt pour les chercheurs et les décideurs.

Certains participants ont proposé d'utiliser le système SOCEN (« Le projet canadien s'occuper des enfants », à l'adresse suivante :

[http://www.cwlc.ca/projects/canlac\\_f.htm](http://www.cwlc.ca/projects/canlac_f.htm)) pour recueillir des données utiles et comparable. Toutefois, il serait très difficile d'aligner toutes les provinces sur ce système parce qu'il existe divers systèmes, approches et contextes juridiques provinciaux. Certaines provinces commencent à utiliser SOCEN, mais certaines agences au sein des provinces adaptent déjà la forme, ce qui fait que les données ne sont pas toutes comparables dans toutes les catégories.

On a aussi abordé la question de la perte de données imputable à des décisions stratégiques, par exemple à la suite du changement d'agence privée qui traite les demandes ou de l'exclusion des adoptions ordinaires.

#### 4) *Créer un groupe de chercheurs*

L'un des obstacles qu'ont rencontré les chercheurs est l'absence de soutien provenant d'un solide groupe de chercheurs sur les politiques. Les chercheurs et les décideurs étaient tous très convaincus du besoin de créer une solide équipe de chercheurs sur les politiques. Cette table ronde a marqué la première étape.

### **Besoins en recherche sur les politiques**

Les décideurs ont dit très clairement qu'il fallait plus de recherche pour élaborer une meilleure politique. Les représentants officiels des provinces participantes (C.-B., Ont., Qué., et N.-B.), le représentant de la société d'aide à l'enfance de Toronto, les représentants des deux organismes nationaux (la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada et le Conseil d'adoption du Canada) et les Services à l'adoption internationale ont tous discuté des types de recherche qui seraient particulièrement intéressants quand il s'agit d'aborder les questions des politiques et des programmes en matière d'adoption internationale. La question fondamentale pour ces décideurs et praticiens, c'est l'amélioration de la politique et de la pratique en matière d'adoption : qu'est-ce que la recherche peut nous apprendre pour que nous puissions faire un meilleur travail pour les familles et les enfants et comment peut-elle le faire?

Voici un sommaire des principaux sujets qui sont ressortis de la discussion.

#### 1) *Élargir le champ de recherche*

La recherche actuelle se concentre sur les effets sur les enfants adoptés à l'étranger et les participants ont reconnu la nécessité d'élargir le champ de recherche pour y inclure des questions systémiques. Ces recherches pourraient porter sur les sujets suivants :

- les notions culturelles diverses de l'adoption et la nature changeante de l'adoption au Canada aujourd'hui;

- le rôle des gouvernements dans l'adoption internationale;
- la réalité sociale des enfants abandonnés (reconnaitre l'adoption comme une des solutions possibles parmi d'autres);
- les adoptions perturbées;
- l'impact de l'adoption internationale sur les pays « d'origine » (p. ex., sur les pratiques en matière de bien-être des enfants);
- l'impact de l'adoption internationale sur les pays « d'accueil » (p. ex., l'impact des problèmes de santé et de développement sur la vie familiale, le travail, les écoles, etc.);
- les grands impacts économiques de l'adoption internationale;

## 2) *Enfants canadiens pris en charge*

Du point de vue des autorités provinciales en matière d'adoption, la première priorité en ce qui concerne la politique et la pratique doit être la promotion de l'adoption des enfants canadiens pris en charge.

D'autres participants ont demandé pourquoi tous les enfants (canadiens et non canadiens) ne sont pas considérés également et ne sont pas dignes des soins familiaux. Ils aimeraient qu'il y ait de la recherche sur cette question (p. ex., du point de vue de l'économie, de la sociologie, des droits juridiques et des responsabilités, etc.).

Il y a eu consensus à propos du grand intérêt que présente la recherche comparative qui examinerait l'adoption internationale et l'adoption nationale. Par exemple, les décideurs aimeraient qu'il y ait des recherches sur les motifs qui poussent les parents adoptifs à choisir l'adoption internationale ou nationale et les raisons pour lesquelles les parents choisissent l'adoption internationale (p. ex., une bonne information, une bonne promotion, les mythes et les préjugés, les expériences antérieures...).

## 3) *Pratiques relatives à l'adoption*

En général, les décideurs et les praticiens des provinces et des territoires sont très intéressés par la recherche de « pratiques exemplaires » dans l'adoption internationale et par la manière dont les divers programmes et les diverses approches ont une incidence sur les résultats de l'adoption, au pays et à l'étranger. Par exemple, les décideurs seraient intéressés à de la recherche :

- qui examinerait les caractéristiques des parents adoptifs qui ont les effets plus positifs pour les enfants (et la manière d'évaluer les demandeurs en ce qui concerne ces caractéristiques);
- sur les services de préadoption qui permettraient de préparer les familles et les enfants et ainsi de favoriser des résultats positifs (p. ex., des plans culturels visant à promouvoir les identités culturelles positives);

- sur les services postérieurs à l'adoption afin de comprendre quels sont les services les plus utiles pour les familles adoptives et quels services ont le plus d'incidence sur l'amélioration des expériences et des effets relatifs à l'adoption;
- sur la façon dont les services sont offerts (p. ex., pour éviter de stigmatiser les familles adoptives, pour toucher les familles perturbées ou repliées sur elles-mêmes, etc.);
- sur la façon de préparer les enfants (en particulier les plus âgés) à viser les effets positifs de l'adoption;
- les caractéristiques d'un bon organisme d'adoption.

Toujours dans le domaine de la pratique de l'adoption, il y a la question du rôle du gouvernement pour faciliter l'adoption. Par exemple, il serait utile d'avoir une recherche comparative sur les divers modèles de prestation des services utilisés par les gouvernements provinciaux et territoriaux. Elle pourrait aborder les questions suivantes :

- les conséquences du recours aux services publics par rapport aux services privés;
- évaluer l'efficacité de la sélection faite par les gouvernements provinciaux des adoptions organisées par des organismes privés;
- évaluer l'efficacité de l'octroi de permis par les gouvernements provinciaux aux organismes privés;
- évaluer si ces divers modèles rendent compte des différences au chapitre des effets de l'adoption.

Le rôle des autres fournisseurs de services non gouvernementaux (enseignants, travailleurs sociaux, pédiatres, etc.) est aussi crucial sur le plan de l'expérience postérieure à l'adoption et du développement de l'enfant. La recherche dans ce domaine, et en particulier concernant son besoin en formation et en information, serait aussi utile.

#### 4) Définir la « réussite » et l'« intérêt supérieur de l'enfant »

Un certain nombre de participants ont abordé la question concernant la manière de définir la « réussite » dans les effets de l'adoption. Cela concerne les questions de méthodologie (tel qu'il en a été question précédemment, à la rubrique *besoins en recherche*, point 2) concernant les groupes de contrôle, puisque le choix de ceux-ci peut implicitement supposer une définition particulière de la réussite, par exemple, selon laquelle les enfants provenant de l'adoption internationale devraient obtenir des résultats sur les plans scolaire, économique et social égaux à ceux de leurs pairs canadiens en dépit de leurs antécédents très différents. Cela fait ressortir le besoin pour les chercheurs de présenter très clairement leurs résultats afin de limiter les erreurs d'interprétation.

Certains participants ont soutenu que la « réussite » doit faire l'objet d'une évaluation parfaitement subjective, définie uniquement par chaque famille adoptive ou chaque enfant adopté.

Toutefois, d'un point de vue stratégique, il peut être important de pouvoir évaluer le caractère souhaitable de politiques de rechange et de leurs résultats, lesquels pourraient dépendre de définitions normalisées de la « réussite » ou de l'« intérêt supérieur de l'enfant ». Par exemple, la Convention de La Haye exige qu'il y ait adoption seulement quand cela est dans « l'intérêt supérieur de l'enfant ». La recherche pourrait permettre de clarifier quand il serait dans l'intérêt supérieur de l'enfant de demeurer dans son pays d'origine.

Un participant a soutenu que, à des fins de politiques, la Convention sur les droits de l'enfant fournit une norme pour l'évaluation comparative des différentes situations, par exemple, pour déterminer quelle autre politique pourrait fournir la meilleure possibilité de respecter les droits des enfants pris en charge par l'État.

Un autre participant a fait remarquer que la « réussite » doit être considérée comme étant limitée par les solutions de rechange et les choix qu'offre la vraie vie et être définie en fonction de ces réalités, et que, quand on examine la question des populations comparées, il est important de choisir des comparaisons fondées sur de véritables choix. La comparaison la plus valable en ce qui concerne les enfants adoptés à l'international, par conséquent, pourrait viser les autres enfants adoptables qui sont demeurés dans leur pays d'origine, puisque les décisions pertinentes ont trait au fait de favoriser ou non l'adoption de l'enfant dans un autre pays. De la même façon, si l'on examine les effets de l'adoption du point de vue des parents, les comparaisons valables pourraient avoir trait aux choix qui s'offrent aux couples infertiles, comme l'adoption nationale, les technologies de reproduction artificielle et le fait de demeurer sans enfant.

##### 5) *La Convention de La Haye et l'adoption internationale*

Les praticiens seraient aussi intéressés à effectuer de la recherche sur l'efficacité de la Convention de La Haye. Les décideurs connaissent très bien les limites de la Convention, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre et l'exécution de la loi, et ils seraient intéressés à une recherche comparative sur l'adoption auprès de pays qui ont ou n'ont pas ratifié la Convention, en particulier en ce qui concerne la protection des droits des enfants.

On s'est également montré intéressé à comparer la Convention de La Haye et la Convention sur les droits de l'enfant afin d'évaluer les points de distinction, d'ambiguïté ou de différence.

Une autre question très difficile sur le plan pratique est l'interdiction dans le cadre de l'adoption internationale d'un « gain indu » prévue dans la Convention de La Haye. On souhaiterait qu'il y ait de la recherche qui permette de préciser le concept pratique de « gain indu ».

#### 6) *Diversité canadienne*

Les conséquences sur les enfants adoptés peuvent se rapporter aux réalités socioculturelles auxquelles ils doivent s'adapter et qui peuvent être très diversifiées au Canada. Des recherches portant sur la manière dont ces différences sur le plan social influent sur les incidences de l'adoption pourraient être utiles pour mettre au point des politiques, des programmes et des lignes directrices en matière d'adoption. Des recherches sont notamment nécessaires sur ce qui suit :

- les différences culturelles entre les provinces,
- les différences dans les régions ayant de fortes concentrations d'immigrants et celles où il y en a moins,
- les différences entre les zones métropolitaines et non urbaines,
- les milieux scolaires,
- les divers types de famille (couples de même sexe, célibataires, parents adoptifs séparés, familles adoptives élargies).

#### 7) *Pays d'origine*

Il y a une série de facteurs politiques concernant les pays d'origine qui intéressent les décideurs. Par exemple, la question de savoir s'il y a une motivation économique qui pousse le « pays d'origine » à participer à l'adoption internationale est intéressante tout comme celle de savoir si l'adoption constitue une forme d'aide économique ou si (ou dans quelles circonstances) ces considérations ont une incidence sur l'adoption internationale et l'évaluation de l'intérêt supérieur des enfants pris en charge par l'État. Un autre point d'intérêt est le marché noir des enfants aux fins d'adoption, y compris les taux de prévalence et les conditions qui incitent aux adoptions illégales.

#### 8) *Soutien à la recherche*

Les décideurs et les praticiens ont reconnu la valeur de la recherche actuelle effectuée par les chercheurs et ont appuyé ces derniers dans leur travail de détermination des besoins permanents en matière de recherche (tel que discuté précédemment).

## **Recherche sur les politiques fédérales : intérêts et ressources**

Le représentant de l'**Agence canadienne de développement international**, Michael Montgomery, responsable des droits de l'enfant à l'échelle internationale, n'était pas présent, mais a transmis ses commentaires.

Parmi les intérêts actuels de l'ACDI envers la recherche sur l'adoption internationale, il y a le trafic d'enfants et l'enregistrement correct de la naissance dans les pays d'origine. L'ACDI serait aussi intéressée à ce qu'il y ait de la recherche concernant le point de vue des enfants qui ont été adoptés à l'étranger.

Michael Montgomery a offert de jouer le rôle de personne-ressource à l'ACDI en ce qui concerne les questions de recherche (michael\_montgomery@acdi-cida.gc.ca). Il a aussi recommandé aux participants de consulter l'extranet de l'ACDI pour obtenir de l'information concernant les futurs contrats de recherche (<http://www.acdi-cida.gc.ca/partners>).

**Citoyenneté et Immigration Canada** était représenté par Stephen Joy (porte-parole du Groupe de travail interministériel sur l'adoption internationale) et Stanley Kustec (agent de recherche).

L'adoption internationale relève de la politique de CIC sur la « réunification des familles » dans le cadre de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Pour pouvoir permettre à un enfant adopté d'immigrer au Canada, l'agent des visas de CIC doit vérifier les faits suivants :

- l'adoption est dans l'intérêt supérieur de l'enfant;
- une étude du milieu familial a été faite;
- il y a eu consentement de nature légale à l'adoption;
- les lois du pays d'origine et de la province d'accueil sont respectées;
- la province a donné son approbation;
- l'autorité centrale a confirmé que l'adoption est conforme à la Convention de La Haye (notamment qu'il n'y a aucune preuve de trafic d'enfants ou de gain financier illégal, etc.).

Toutes les adoptions doivent être soumises à cette évaluation de la légitimité, et toutes les familles adoptives doivent reconnaître (par écrit) qu'elles ont reçu de l'information concernant la santé de l'enfant.

CIC a présenté certaines statistiques concernant l'adoption internationale tirées de ses dossiers. Au cours de la décennie de 1993 à 2003, environ 19 500 enfants sont entrés au Canada aux fins d'adoption; environ 90 % des enfants ont été

adoptés à l'étranger, et le reste a été parrainé aux fins d'adoption au Canada. Parmi tous les enfants adoptés au cours de cette période, 32 % provenaient de la Chine (dont 98 % étaient des filles). Parmi les autres principaux pays d'origine, mentionnons l'Inde, la Russie et Haïti. On peut trouver de l'information statistique sur le site Web de CIC à l'adresse suivante : [http://www.cic.gc.ca/francais/observateur/issue03/06-de\\_fonds.html](http://www.cic.gc.ca/francais/observateur/issue03/06-de_fonds.html).

CIC ne participe pas à la recherche portant sur l'adoption internationale au-delà des profils statistiques de base (tel que cité précédemment). CIC serait intéressé à voir des recherches qui expliqueraient pourquoi le Québec est la destination d'un si grand nombre d'enfants adoptés ainsi que des recherches sur ce qu'il advient de ces enfants.

**Metropolis** ([www.metropolis.net](http://www.metropolis.net)), représenté par DuyAi Kien (analyste principale), est un projet visant à améliorer la recherche universitaire sur les questions stratégiques liées à l'immigration, à la diversité et à l'intégration et à faire porter l'accent sur ces questions. Une série de partenaires y participent, notamment cinq centres d'excellence (décrits sur le site Web à l'adresse suivante : [http://www.canada.metropolis.net/index\\_f.html#centres](http://www.canada.metropolis.net/index_f.html#centres)) qui effectuent et diffusent la recherche ainsi qu'une série de ministères fédéraux qui fournissent un soutien financier et favorisent l'application des politiques découlant des résultats, et un réseau d'organismes non gouvernementaux intéressés (y compris, par exemple, l'UNESCO, la Croix rouge, l'OIM et d'autres).

M<sup>me</sup> DuyAi Kien a noté qu'il y avait eu très peu de recherche sur l'adoption internationale faite par l'entremise du projet Metropolis. Toutefois, parmi les domaines de recherche qui pourraient intéresser Metropolis, il y a les projets qui mettent l'accent sur l'intégration sociale des enfants, sur les questions d'identité, les résultats relatifs aux questions de travail et l'impact de l'adoption sur les pays d'origine.

Metropolis organise aussi régulièrement des événements comme des conférences et des ateliers qui sont ouverts aux chercheurs et aux décideurs. Parmi les événements à venir, mentionnons une conférence internationale importante à Genève (du 27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2004) à laquelle participeront plus de 800 décideurs et chercheurs. (On peut obtenir des détails en français et en anglais à l'adresse suivante : [www.metropolis2004.ch](http://www.metropolis2004.ch).)

**Santé Canada**, représenté par Kelly Stone (directrice de la Division de l'enfance et de l'adolescence), s'intéresse en général aux questions de santé de la population comme la promotion de la bonne santé et la détection précoce des problèmes de santé. Dans le cas de l'adoption internationale de façon plus

précise, Santé Canada appuierait la mise au point de bons examens et de bonnes politiques sur la santé qui permettraient de fournir une meilleure information concernant l'historique familial et la santé de la mère aux parents adoptifs. Santé Canada reconnaît aussi l'importance de l'information concernant les risques et les déterminants de la santé de manière à ce que les parents soient mieux préparés à aider leurs enfants adoptés à atteindre leur plein potentiel.

Parmi les secteurs qui intéressent Santé Canada au chapitre de la recherche sur les politiques, mentionnons la question du poids économique pour le Canada des enfants qui souffrent de mauvaise santé à long terme (comme les retards de développement), l'incidence et la prévention des maladies infectieuses (comme l'hépatite) et d'autres problèmes de santé (comme l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale, un domaine désigné d'intérêt stratégique à SC, pour lequel on ne possède actuellement aucune statistique d'incidence pour l'adoption internationale).

Le soutien aux enfants et aux familles fait aussi partie du mandat de Santé Canada, et on y trouve un certain nombre de programmes pour enfants financés à l'échelle du Canada (qui ne sont pas spécifiques à l'adoption internationale).

Santé Canada finance aussi les *Centres d'excellence pour le bien-être des enfants* ([www.hc-sc.gc.ca/dca-dea/allchildren\\_touslesenfants/centres\\_accueil\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/dca-dea/allchildren_touslesenfants/centres_accueil_f.html)) qui sont des institutions indépendantes ayant comme mandat de relever le défi de transférer les connaissances du milieu universitaire au secteur des politiques. La recherche initiale est financée d'abord par le biais des instituts canadiens de recherche en santé (voir ci-après).

Santé Canada travaille aussi de concert avec l'ACDI pour financer des programmes de santé internationaux, en coopération avec des organismes internationaux comme l'Institut interaméricain de l'enfant ([www.iin.oea.org](http://www.iin.oea.org), en espagnol, ou [www.iin.oea.org/default\\_ingles.htm](http://www.iin.oea.org/default_ingles.htm), en anglais) qui est de plus en plus actif à propos des questions liées à l'adoption internationale comme l'enregistrement à la naissance, l'enlèvement et le trafic. D'autres activités internationales comprennent la promotion du respect des conventions internationales (p. ex., la Convention relative aux droits de l'enfant), la promotion de l'adoption au sein des « pays d'origine », les problèmes de santé (la promotion de la nutrition, la mise sur pied de programmes d'échange antidrogue et antisexe), et la création de bases de données en langues espagnole et portugaise.

**Développement social Canada** (qui faisait partie autrefois de DRHC) était représenté par Bagala Biswal (conseillère en recherche principale, recherche en politiques sociales), qui a parlé des possibilités d'utiliser les données de l'Enquête

longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) pour une recherche sur les enfants adoptés au Canada. Il s'agit d'un projet de collecte de données à long terme qui vise à définir les facteurs positifs ainsi que les facteurs à risque pour les enfants du Canada afin que l'on puisse améliorer notre compréhension du développement de l'enfant et fournir des idées stratégiques en vue de la formulation de programmes et de politiques plus efficaces pour les enfants canadiens. Les données ont été recueillies à partir de l'automne 1994 auprès d'une population ciblée de 23 000 enfants canadiens. L'échantillon est prélevé parmi tous les enfants du Canada, sauf les enfants autochtones vivant sur des réserves et les enfants dans les établissements. Toutefois, les enfants adoptés ne constituent pas une partie suffisamment importante de l'échantillon pour fournir des données fiables.

Au cours de la discussion, on a mentionné que les chercheurs peuvent souhaiter concevoir leur collecte de données en ayant à l'esprit l'Enquête afin de pouvoir comparer leurs données concernant les enfants adoptés à l'étranger avec les moyennes nationales du Canada.

Un autre étude importante que les chercheurs peuvent souhaiter examiner est l'étude intitulée « Enquête auprès des jeunes en transition » qui contiendrait de l'information concernant la situation des enfants adoptés, les écoles, les foyers et les ménages, les parents, etc. Toutefois, comme dans le cas de l'enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, l'échantillon n'a pas été créé en vue de l'étude sur l'adoption et peut ne pas fournir des données adéquates.

Réjean Lachapelle, directeur de la démographie à **Statistique Canada**, a transmis aux participants de l'information sur des sources de données et des sites Web que l'on peut consulter pour appuyer la recherche. Il a souligné que, malgré l'absence de données nationales complètes sur l'adoption internationale, les données que l'on possède montrent que, sur le plan des statistiques, l'adoption internationale est un phénomène relativement rare qui représente seulement 1 % de l'immigration au Canada et environ 0,5 % des enfants qui vivent dans des familles composées d'un mari et d'une femme.

Le **Conseil de recherches en sciences humaines (CDR)** était représenté par Marc Fonda, directeur adjoint des Programmes stratégiques et initiatives conjointes. Il a expliqué les objectifs généraux et l'orientation du Conseil, y compris un virage vers le transfert de connaissances (c.-à-d. la diffusion des résultats des recherches au-delà des revues avec comité de lecture). Il a ensuite expliqué les grands points d'entrée, les programmes de financement qui pourraient être pertinents pour la recherche stratégique sur l'adoption internationale :

- *Centres de données de recherche* (CDR) (de concert avec Statistique Canada) : les CDR permettent aux chercheurs d'avoir accès, dans un milieu universitaire sûr, aux microdonnées tirées des enquêtes de Statistique Canada sur la population et les ménages (p. ex., l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes). Le Conseil est un point d'entrée pour avoir accès aux réseaux des CDR dans tout le Canada; il n'y a toutefois pas de fonds affectés à ce programme.
- Les *Subventions ordinaires de recherche* sont des subventions liées aux disciplines qui sont accordées à des personnes ou à des équipes afin de favoriser la recherche d'enquête en sciences humaines.
- Les *Initiatives conjointes stratégiques* sont créées et financées en partenariat avec d'autres organismes qui favorisent la recherche ciblée sur des questions pressantes d'ordre social, économique et culturel. Elles comprennent, par exemple, le projet Metropolis (sur les questions relatives à la migration et à l'immigration; voir ci-dessus) et le projet sur le multiculturalisme (en partenariat avec Patrimoine canadien), qui fournit des subventions de recherche d'une durée de 12 mois pouvant atteindre 50 000 \$ ainsi que des subventions pour participer à des ateliers.
- Le programme *Alliances de recherche universités-communautés* (ARUC) offre des subventions de recherche aux projets qui supposent une collaboration entre les organismes communautaires et les chercheurs universitaires. Les demandeurs qui sont acceptés à l'étape de la lettre d'intention sont admissibles à une subvention de perfectionnement pouvant atteindre 20 000 \$. Une proposition acceptée par les ARUC pourrait bénéficier d'un financement annuel de 200 000 \$ pouvant s'étaler jusqu'à cinq ans. M. Fonda a laissé entendre que les groupes d'adoption et de recherche pourraient élaborer une proposition afin d'obtenir du financement du programme.
- Le *Programme des grands travaux de recherche concertée* offre des subventions pluriannuelles pouvant atteindre 500 000 \$ par année qui sont habituellement accordées à de grands regroupements de recherche qui ont des antécédents de recherche fructueuse et concertée. Comme ces projets évoluent généralement au fil du temps, par exemple les projets des ARUC, M. Fonda a laissé entendre que cela pourrait être un bon programme pour les groupes intéressés à l'adoption ou à la recherche à ce moment-ci.

On trouvera plus d'information sur tous ces programmes sur le site Web du CRSH à l'adresse suivante : [www.sshrc.ca](http://www.sshrc.ca).

Les **Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)** n'ont pu dépêcher un représentant, mais ils ont fourni certains renseignements au sujet de leur programme de financement. Les IRSC sont la principale agence fédérale qui fournit des fonds pour la recherche en santé, ce qui comprend la recherche biomédicale et clinique ainsi que la recherche sur les services de santé et la santé publique. Environ 70 % du financement de la recherche est accordé au moyen de concours publics. De plus, treize instituts virtuels offrent du financement stratégique et les propositions peuvent être soumises à tous les concours pertinents. (Parmi les instituts, mentionnons, par exemple, l'Institut du développement et de la santé des enfants et des adolescents, l'Institut des services et des politiques de la santé, l'Institut des maladies infectieuses et immunitaires, l'Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies, l'Institut de la santé publique et des populations ainsi que d'autres qui pourraient être pertinents à la recherche sur l'adoption.) On peut aussi obtenir du financement pour des symposiums et des tables rondes d'envergure nationale et d'autres événements semblables. Les IRSC appuient vigoureusement la recherche interdisciplinaire et concertée, y compris la collaboration entre les divers domaines de santé et la collaboration entre les chercheurs en santé et en sciences sociales.

On trouvera plus d'information sur les programmes des IRSC à l'adresse Internet suivante : [www.cihr-irsc.gc.ca/f/services/779.shtml](http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/services/779.shtml).

Loretta Wong (lwong@cihr-irsc.gc.ca, (613) 954-0526), qui dirige l'équipe responsable de Planification et ressources en recherche, a offert de jouer le rôle de personne-ressource centrale aux IRSC. Elle sera en mesure d'orienter les chercheurs en adoption internationale intéressés à présenter des demandes auprès des IRSC vers les bonnes personnes dans les divers instituts ou les diverses divisions des IRSC afin de les aider.

### **Que faisons-nous maintenant?**

La réunion a permis de d'établir un consensus selon lequel il est possible de prendre des mesures spécifiques et concrètes pour faciliter la poursuite et l'efficacité des recherches traitant des politiques sur l'adoption internationale au Canada. En particulier, on devrait prendre des mesures pour maintenir et favoriser les communications et la collaboration au sein du groupe élargi qui s'adonne à la recherche stratégique. Cette dernière, en général, doit s'efforcer d'élaborer les ressources en données dont dépend une recherche sur l'adoption efficace et déployer des efforts pour promouvoir et généraliser la recherche sur l'adoption internationale (dans les milieux universitaires et au-delà).

### ***Communications***

Afin de s'assurer qu'il y a des communications permanentes au sein du groupe de recherche sur les politiques, les membres de la table ronde ont convenu d'adopter les mesures suivantes :

1) *Serveur de listes*

Le Conseil d'adoption du Canada créera un serveur de listes afin de faciliter les communications au sein du groupe de chercheurs sur les politiques d'adoption. Au début, ce groupe comprendra tous les participants à la table ronde, en plus des coordonnateurs provinciaux de l'adoption qui n'étaient pas présents à la rencontre. On a convenu d'inviter d'autres chercheurs sur l'adoption, y compris ceux intéressés à l'adoption nationale, à se joindre au groupe.

Toutefois, afin que cette liste demeure axée sur la recherche sur les politiques, et pour éviter le double emploi avec d'autres serveurs de listes qui abordent les questions d'adoption d'une façon plus générale, on a de plus convenu que la liste serait réservée aux chercheurs et aux décideurs. Le CAC élaborera les protocoles provisoires qui guideront les membres et l'utilisation du serveur de listes.

2) *Réunions*

On a admis que le manque d'occasions de se rencontrer est en soi un obstacle à la recherche et qu'il fallait donc déployer des efforts pour trouver des occasions d'organiser d'autres événements comme la présente Table ronde de recherche sur les politiques.

Sandra Scarth a laissé entendre que la prochaine conférence du CAC (qui aura lieu du 14 au 16 octobre 2004, à Saint-John, Nouveau-Brunswick) serait un endroit logique et convenable pour organiser une table ronde de suivi. On prévoit que de nombreux coordonnateurs provinciaux de l'adoption, voire tous, seront présents et les chercheurs ont convenu qu'il s'agirait-là d'une excellente occasion, mais s'inquiétaient de la possibilité d'obtenir des fonds pour y participer. Sandra Scarth a accepté d'examiner certaines possibilités de financement. Les Services à l'adoption internationale ont convenu d'être présents et de présenter un résumé de cette réunion.

Richard Sullivan et Lucy LeMare ont aussi accepté d'étudier la possibilité d'organiser une réunion dans la région de Vancouver.

Plusieurs des participants ont mentionné qu'il serait utile de susciter des occasions de rencontre et également d'établir des réseaux avec les chercheurs qui travaillent dans le secteur de l'adoption nationale.

DuyAi Kien a tenu à faire remarquer qu'il y avait de nombreuses possibilités de participer à des réseaux de recherche et de politique, par exemple par le truchement de Metropolis.

### 3) *Rencontre personnelle*

Une des conclusions importantes découlant des grandes réunions est la possibilité qu'ont les chercheurs de communiquer avec d'autres chercheurs en vue d'un futur travail de collaboration et un certain nombre de chercheurs cherchaient cette possibilité. De plus, Réjean Tessier a offert de travailler en coordination avec d'autres chercheurs intéressés à collaborer à son prochain projet de recherche, ce qui élargit l'échantillon examiné.

### ***Ressources sur les données***

1) Richard Sullivan a proposé, comme première étape de création de meilleures ressources sur les données, d'effectuer une petite étude de faisabilité sur les besoins en données, y compris une enquête sur les sources de données actuellement utilisées et une liste de ce qui existe actuellement sur les adoptions nationales et internationales. Il a accepté d'entreprendre ce projet dès que le serveur de listes sera fonctionnel en communiquant avec les chercheurs afin de leur demander leurs besoins en matière de données et leurs sources actuelles de données et de communiquer les réponses consignées.

2) On a aussi laissé entendre que les chercheurs sur les politiques en matière d'adoption pourraient envisager de travailler de concert à l'élaboration de propositions de financement afin d'appuyer des objectifs communs comme la création de ressources sur les données (un échantillon de l'ELNEJ, ou les données de CIC, ou une proposition en vue du recensement général de 2011, par exemple).

### ***Créer le profil et le groupe de recherche sur les politiques***

1) Luce de Bellefeuille a indiqué que le Secrétariat à l'adoption internationale du gouvernement du Québec envisageait de créer un poste dont une partie des responsabilités aurait trait aux questions relatives à la recherche sur les politiques.

2) Peter Dudding a laissé entendre que le Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants envisageait de créer un partenariat avec le Conseil d'adoption du Canada quand sa proposition visant un financement continu sera soumise en 2005.

3) On a invité les chercheurs et les autres participants à mettre leurs recherches à l'ordre du jour en faisant parvenir des résumés de recherche mis à jour et des rapports au Conseil d'adoption du Canada afin qu'ils soient inclus sur la page « recherche » de son site Web.

4) Les participants se sont encouragés à élaborer des propositions de financement qui mettraient l'accent non seulement sur les points spécifiques des questions d'adoption, mais aussi sur les conséquences plus générales de la recherche sur le plan de son incidence sur l'ensemble de la société ou sur la compréhension du développement de l'enfant, de l'intégration sociale, de l'immigration, etc.

5) Les chercheurs se sont stimulés pour créer une reconnaissance de la recherche sur l'adoption au sein de leurs associations disciplinaires et des autres grands organismes professionnels (p. ex., dans le domaine de la médecine des voyages ou de la pédiatrie).

6) Un participant a aussi proposé aux chercheurs sur l'adoption d'envisager d'autres moyens de se rendre plus visibles, par exemple en informant les organismes de financement et en faisant des démarches auprès d'eux au cours de leurs exercices de consultation périodique. En raison du fait que l'on pense actuellement que l'adoption ne touche qu'une minuscule partie de la population, le groupe de chercheurs devra élaborer une stratégie concernant la meilleure façon de convaincre les autres que l'adoption doit être une question prioritaire (ou une question à inclure dans une priorité plus large).

7) Le CRSH et les IRSC ont noté qu'il y avait de l'argent réservé au soutien de la création d'un groupe de recherche sur les politiques grâce au financement des consultations et des réunions.

## Conclusions

La Table ronde de recherche sur les politiques d'adoption internationale a été organisée pour réaliser des objectifs spécifiques et un certain nombre de résultats précis. Voici une liste a) des résultats escomptés déterminés au cours de l'étape de planification et b) des résultats réels obtenus.

1. *Possibilités de réseautage* — les chercheurs et les intervenants, y compris les représentants des gouvernements provinciaux et des ministères fédéraux et des représentants d'organismes communautaires nationaux (Conseil d'adoption du Canada et Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada) pourront se rencontrer et nouer des relations en vue d'une collaboration future.

- La table ronde a été une réussite puisqu'elle a offert l'occasion d'établir des réseaux efficaces entre les participants. Tous les participants ont signalé la valeur des réunions personnelles pour promouvoir des rapports constructifs et étaient enthousiastes à l'idée d'entretenir leurs nouveaux contacts. Dans certains cas, on a semé les graines de futurs projets de collaboration.
2. *Mobilisation des connaissances* — les décideurs auront l'occasion d'apprendre à connaître la recherche actuelle sur l'adoption internationale au Canada ainsi que de mettre les chercheurs au courant des besoins urgents et à long terme en matière de recherche stratégique.
    - La table ronde a réussi à fournir une occasion efficace aux décideurs et aux chercheurs de se mettre mutuellement au courant des activités, des possibilités et des besoins en ce qui concerne la recherche. De vives discussions ont mis en évidence leur enthousiasme vis-à-vis de ce genre d'échange.
  3. *Établissement des priorités* — les chercheurs et les intervenants élaboreront ensemble une liste des priorités en matière de recherche sur les politiques. Ces priorités seront rendues publiques afin d'encourager la recherche chez les étudiants de deuxième cycle et les étudiants diplômés dans ces domaines.
    - On n'a pas dressé de liste des priorités parce que les participants avaient hâte de consacrer le temps dont ils disposaient à des discussions larges et exploratoires. Toutefois, à travers ces discussions, un consensus s'est dégagé concernant un certain nombre de priorités comme mentionné précédemment (« besoins en recherche » et « besoins en recherche sur les politiques »).
  4. *Construire l'avenir* — les chercheurs, les décideurs et les groupes communautaires détermineront conjointement les prochaines étapes en vue de la mise sur pied d'un solide groupe de chercheurs sur l'adoption et de la promotion de la recherche sur l'adoption internationale.
    - On en est arrivé à un solide consensus selon lequel des réunions, des discussions et d'autres formes de communication continue étaient essentielles à l'établissement d'un programme de recherche sur les politiques plus fort, et on s'est entendu sur des mesures précises pour y arriver. Un certain nombre de participants ont offert volontairement de leur temps et leur contribution pour assurer un sentiment d'appartenance à un groupe continu — une bonne indication selon laquelle cette initiative a réussi à créer un sentiment d'engagement et d'appartenance.

5. *Créer un groupe*— le groupe de chercheurs sera renforcé par l'élaboration d'outils de communication (p. ex., serveur de listes, sites Web) destinés à améliorer, à maintenir et à faciliter la mobilisation des réseaux et des liens noués au cours de la conférence.
  - Les participants se sont entendus sur un certain nombre de mesures précises destinées à créer un groupe de recherche sur les politiques qui sont expliquées précédemment (« Que faisons-nous maintenant?») et se sont engagés à le faire.

## Post-Scriptum

Les Services à l'adoption internationale ont reçu un certain nombre de commentaires des participants suite à la table ronde. Les extraits suivants ne constituent que quelques échantillons de ces commentaires :

« Je suis fier d'avoir participé à cette réunion; elle a été profitable à notre équipe de recherche de nombreuses façons. Je resterai en communication avec les autres chercheurs. »

« J'ai beaucoup appris et j'ai noué de bons liens en vue de relations de travail ou de collaborations futures. »

« J'ai beaucoup aimé écouter les autres et avoir, par conséquent, une occasion d'élargir ma compréhension. Je crois que nous avons posé de bons fondements en vue de futures entreprises et j'espère qu'on arrivera à des recherches qui nous permettront de mieux comprendre le travail que nous faisons et la manière d'améliorer notre pratique afin de servir l'intérêt supérieur des enfants. »

« J'ai passé deux journées merveilleuses — j'espère que nous pourrons recommencer. »

En plus, un des participants a écrit directement à la nouvelle ministre du Développement social pour lui dire ceci : « Je veux vous remercier, vous et vos fonctionnaires, de cette excellente initiative et de votre leadership dans ce domaine important... Les résultats de ces discussions sont très prometteurs pour ce qui est d'établir un réseau plus fort dans tout le Canada, de promouvoir un nouveau développement de la connaissance et de la recherche et de renforcer l'interaction entre les activités liées à l'adoption nationale et internationale afin d'améliorer la permanence pour les enfants et le soutien aux familles... »

Merci à tous les participants d'avoir fait de cette initiative une réussite!

Cette table ronde, comme vous le savez, a été organisée afin de créer une occasion et un catalyseur susceptible de permettre au groupe canadien de chercheurs en politique sur l'adoption de croître et de se développer. Nous espérons que vos efforts porteront fruit.

*Services à l'adoption internationale  
Développement social Canada*

## ANNEXE A

### Liste des participants

#### **Table ronde de recherche sur les politiques en matière d'adoption internationale : Mobilisation des connaissances en vue d'améliorer les politiques et pratiques**

Les 4 et 5 mars 2004

#### *Chercheurs*

Dr Jean-François Chicoine

Clinique de santé internationale, Hôpital Sainte-Justine, département de pédiatrie,  
Université de Montréal

Dr Nancy Cohen

*Hincks Institute for Children's Mental Health*, Université de Toronto

Prof. Sara Dorow

Département de sociologie, Université de l'Alberta

Dr Margaret Lawson

Institut de recherche du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario

Prof. Lucy LeMare

Faculté d'éducation (psychologie de l'éducation), Université Simon Fraser

Prof. Françoise-Romaine Ouellette

Institut national de la recherche scientifique, Université du Québec à Montréal

Prof. Richard Sullivan

*School of Social Work & Family Studies*, Université de la Colombie-Britannique

Prof. Réjean Tessier

Département de psychologie, Université Laval

Prof. Anne Westhues

Faculté de travail social, Université Wilfrid Laurier

#### *Décideurs*

Luce de Bellefeuille

Directrice générale, Secrétariat à l'adoption internationale du Québec (SAI)

Nancy Dale

Directrice, *Foster Care/Adoption Services, Children's Aid Society of Toronto*

Catherine Harrison

Coordonnatrice intérimaire des adoptions privées et internationales,  
gouvernement provincial de l'Ontario

Joan Mix

Directrice, Service de bien-être à l'enfance et à la jeunesse, gouvernement  
provincial du Nouveau-Brunswick  
et directrice du sous-comité sur l'adoption internationale des directeurs  
provinciaux et territoriaux de la protection de l'enfance

Mona Herring

Analyste des politiques et des programmes, *Ministry of Children and Family  
Development*, gouvernement provincial de la Colombie-Britannique

### ***Représentants communautaires***

Peter Dudding

Directeur général de la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada

Sandra Scarth

Présidente, Conseil de l'adoption du Canada

### ***Ministères du gouvernement fédéral***

Pam Daniel

Conseillère, Services à l'adoption internationale, ministère du Développement  
social

Manon Dostie

Comité interministériel sur l'adoption internationale; avocate, Équipe de droit  
international privé, Justice Canada

Lisa Edelsward

Recherchiste, Services à l'adoption internationale, ministère du Développement  
social

Marc Fonda

Directeur adjoint, Programmes stratégiques et initiatives conjointes, Conseil de  
recherches en sciences humaines du Canada

Stephen Joy

Comité interministériel sur l'adoption internationale; Adoptions, Politique et programmes sociaux, Citoyenneté et Immigration Canada

DuyAi Kien

Analyste principale, Metropolis

Natalie Kockeritz

Étudiante, Services à l'adoption internationale, ministère du Développement social

Stan Kustec

Agent de recherche, Direction générale des priorités, de la planification et de la recherche, Citoyenneté et Immigration Canada

Réjean Lachapelle

Directeur, Division de la démographie, Statistique Canada

Patricia Paul-Carson

Gestionnaire, Services à l'adoption internationale, ministère du Développement social

Kelly Stone

Directrice, Division de l'enfance et de l'adolescence, Santé Canada

Lyne Talbot

Agente, Services à l'adoption internationale, ministère du Développement social

Bagala Biswal

Agent de recherche principal, Recherche sur la politique sociale, ministère du Développement social

Lynne Westlake

Directrice intérimaire, Division des politiques et de la liaison, Direction du développement social, ministère du Développement social

Marilyn Willis

Directrice adjointe, Analyse quantitative et de programme, Politiques stratégiques, ministère du Développement social

Debra Young

Directrice générale, Direction du développement social, ministère du Développement social